



PFME Pasteur 2
Protocoles Obstétricaux

RUPTURE PREMATUREE DES MEMBRANES A TERME ET HAD

Protocole 03d
Création : 05/03/25 Dr Marescaux

CONTEXTE

- ✚ Rupture prématurée des membranes à partir de 37+0 SA et ne souhaitant pas être déclenchée dans les 24-36 heures
- ✚ **Possibilité d'un retour à domicile avec surveillance en HAD et déclenchement à J4 après accord du gynécologue de garde**

CONTRE-INDICATIONS

Contexte obstétrical :

- ✚ Grossesse gémellaire
- ✚ Présentation du siège
- ✚ Multipare avec antécédant d'accouchement rapide
- ✚ RCIU
- ✚ Placenta praevia

Contexte social :

- ✚ Patiente mineure
- ✚ Staff périnatal dont le plan d'aide nécessite un suivi rapproché
- ✚ Punaises de lit à domicile

Contexte de la RPM en cours :

- ✚ Tachycardie fœtale ou tout autre ARCF
- ✚ Fièvre maternelle
- ✚ Oligoamnios avec AFI < 2
- ✚ Col ouvert ≥ 3 cm
- ✚ CRP positive
- ✚ Allergie à la Pénicilline (nécessite une antibiothérapie IV 3x/jour)

ORGANISATION HAD

- ✚ Contacter l'HAD OBSTETRIQUE CENTRE ALSACE au **03 89 80 41 52**
- ✚ Pas d'admission possible la semaine après 16h, les week-ends et jours fériés
- ✚ Remplir la fiche de demande d'HAD simplifiée « RPM > 37 SA sans travail » et l'envoyer par mail à hadobstetrique@santecentrealence.fr



PFME Pasteur 2
Protocoles Obstétricaux

RUPTURE PREMATUREE DES MEMBRANES A TERME ET HAD

Protocole 03d
Création : 05/03/25 Dr Marescaux

EVALUATION AVANT SORTIE

Sortie en HAD possible si les conditions suivantes sont réunies :

- + Réception de la **CRP faite à l'admission** (même si < 12h de rupture)
- + Echographie pour mesure de l'AFI
- + TV pour évaluation du col
- + Mise en place de l'antibiothérapie per os et ordonnance remise à la patiente
- + **Date de déclenchement à J4**
- + **Accord du chef de garde et accord téléphonique de l'HAD**

SURVEILLANCE HAD

- + **Passage quotidien à domicile par une sage-femme**
- + Constantes 1x/jour
- + Recherche de signes d'infection intra utérine 1x/jour
- + Monitoring 1x/jour
- + NFS, CRP 1x/jour
- + Antibiothérapie per os par AMOXICILLINE 1g 3x/jour